



Gestion Sous Mandat Compte Titres et PEA

La Financière de l'Échiquier

Société de Gestion sélectionnée et déléguée AXA Banque

Son historique et ses chiffres clefs

Créée en 1991, La Financière de l'Échiquier (LFDE) est l'une des principales sociétés de gestion entrepreneuriales en France. Son métier : investisseur en entreprises avec une relation développée depuis près de 30 ans avec les chefs d'entreprise.

Présente en Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Benelux, LFDE gère au 31/08/2020 plus de 10 milliards d'euros, dont 33 % d'encours ISR et compte plus de 130 salariés.

LFDE fait partie du Groupe Primonial, leader indépendant de la gestion de patrimoine.

Sa philosophie

Investisseur de long terme, LFDE a développé une philosophie de gestion active de conviction qui place la connaissance approfondie de l'entreprise au premier plan. Sa gestion active lui permet de s'affranchir des humeurs des marchés pour se concentrer sur les fondamentaux des entreprises, sur les plans financier et extra-financier, pour créer de la valeur durable quelles que soient les configurations de marché.

LFDE déploie depuis sa création des solutions dédiées pour la clientèle privée ; la gestion sous mandat est ainsi une des activités phares. Elle combine savoir-faire d'allocation d'actifs et de sélection de fonds, en architecture semi-ouverte (70 % de fonds LFDE maximum).

Son équipe de gérants



Valérie Pruvost
Gérante privée

Gérante privée depuis près de 20 ans, elle intervient particulièrement sur la promotion de l'offre GSM auprès des CGP.



Thibault Chabrol
Gérant privé

Gérant privé depuis près de 10 ans, il a notamment développé une expertise en allocation d'actifs et est en charge des mandats de la GSM auprès des clients particuliers.



Paul Genin
Gérant privé

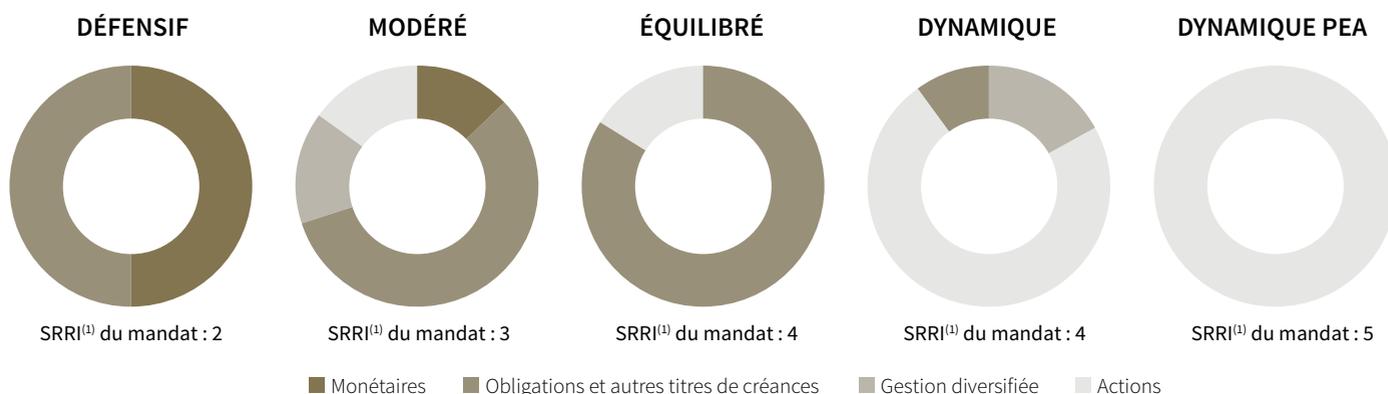
Gérant privé depuis près de 5 ans, il s'occupe plus spécifiquement des mandats de la GSM auprès des clients particuliers.



La stratégie d'investissement

La Financière de l'Echiquier met en œuvre une gestion active de conviction et une gestion du risque rigoureuse afin de rechercher la progression la plus régulière possible des capitaux au travers de stratégies d'allocation aux profils rendement/risque complémentaires. Elle combine savoir-faire d'allocation d'actifs et de sélection de fonds, en architecture semi-ouverte (70 % de fonds LFDE maximum).

Les exemples de portefeuilles modèles



Données au 30/06/2020.

(1) SRRR : « Synthetic Risk and reward indicator » est l'indicateur du profil de risque et de rendement d'un OPC et figure obligatoirement dans le DICI du fonds. Il est symbolisé par une échelle allant de 1 à 7 : le niveau 1 correspond aux niveaux de risque et de performance potentielle les plus faibles.

SRRR constatés au 30/06 qui diffèrent des SRRR ciblés mentionnés dans le mandat de gestion en raison de la volatilité exceptionnellement élevée des marchés à cette date. Les données utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Quel que soit le style de gestion retenu, le mandat est géré de manière discrétionnaire, la performance de la stratégie de gestion n'est pas comparée à un indice de référence. L'allocation d'actifs s'appuie sur les anticipations du Mandataire ou du Mandataire Délégué, l'analyse des perspectives de rendement/anticipations sur les marchés financiers, la construction d'un portefeuille cohérent avec le profil de gestion. La valeur de vos avoirs sous mandat **n'est pas garantie** et peut fluctuer tant à la hausse qu'à la baisse en fonction des conditions économiques, politiques, boursières (risque de marché), ou des décisions d'investissement de votre gérant (risque discrétionnaire ; il existe un risque que vos avoirs ne soient pas investis à tout moment sur les marchés les plus performants).

Les portefeuilles sont gérés par AXA Banque, qui en délègue la gestion à des sociétés de gestion. Les avoirs sous gestion seront investis en partie ou en totalité dans les OPCVM de ces sociétés de gestion ou de leur groupe, ou dans des OPCVM externes, selon les cas.

Document non contractuel.

Le présent document vous est remis à titre d'information. Ni AXA Banque ni La Financière de l'Echiquier ne sauraient être tenues pour responsable d'aucune décision prise sur le fondement des seuls éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux, ni des conséquences qui pourraient en résulter. Les données utilisées pour l'établissement des termes du présent document sont réputées fiables mais leur exactitude ou leur exhaustivité ne sont pas garanties.

Les données présentées sont un exemple de portefeuille type à une date donnée ; les investissements effectivement réalisés sur le compte du client pourront s'écarter du modèle fourni ici. L'allocation présentée a vocation à évoluer dans le temps, dans le respect des bornes d'allocation présentées dans les Conditions générales de votre mandat de gestion.